

SECTION 1 : CONSCIENCE PHONOLOGIQUE

Quelques définitions

Quand on parle, on utilise généralement des **phrases**. Les phrases sont composées de **mots**. À l'oral, les mots sont composés d'un ou plusieurs **sons**. À l'écrit, les mots sont composés de **lettres**. Les lettres forment l'**alphabet**. Elles permettent d'écrire les **sons**.

Leçon 1 : Le phonème

Le **phonème** est la plus petite unité sonore du langage oral. Le phonème correspond à un **son**. Par exemple, le mot « tir » est composé de 3 phonèmes : t – i – r.

Chaque lettre peut produire un ou plusieurs sons. Parfois, une combinaison de lettres peut produire un seul son.

Lettres	Phonème (son)	Exemple
f	f	facile
s	s z	salade maison
o+u	ou	moule
a+n	an	danse

Note : Dans cette leçon, la lettre « ô » sera utilisée pour indiquer le son « o » dans « moto » et la lettre « o » sera utilisée pour indiquer le son « o » dans « fort ».

